

ses pièces et c'est moi qui les y ai déterminés. Je ne l'ai jamais vu jouer à Paris, quoique j'en sois, comme vous savez, le parrain et qu'elle ait été jouée sous mon nom à la Comédie-Française en 1787. Je vous ferai part de cette remise qui aura lieu très-incessamment, car la pièce est à l'étude. Je suis fâché que vous ne soyez pas encore en possession de votre exemplaire du Voyage de M. Fortia mais ce n'est qu'un plaisir différé.

Je crois que vous serez à beaucoup d'égards content de cet ouvrage, fait cependant plus pour les voyageurs que pour les lecteurs de cabinet. Mais comme il renferme des détails très-curieux et très-étendus sur les principaux Etats du Nord, il ne peut manquer d'intéresser tout lecteur éclairé et qui cherche à s'instruire. Le volume de la Suède vous fera surtout grand plaisir par les détails qu'il renferme sur Gustave III. Les deux sur la Russie sont remplis de notes précieuses et de choses qu'on ne trouve point ailleurs. Si l'amitié qui m'unit depuis plus de 25 ans à l'auteur ne me fait pas illusion, je crois que ce Voyage est un des mieux faits qui aient paru depuis longtemps. Si vous habitez Lyon, vous auriez sans doute été informé du mariage de Mlle du Pujet qu'aucun homme sensé ne blâmera du parti qu'elle a pris. Elle est d'un très-bon caractère et gagne à être connue. Elle a toujours conservé les mêmes relations avec M<sup>lle</sup> de Nicolaï et elles s'écrivent souvent. Croyez que je me suis donné beaucoup de soins pour faire rayer M. de Nicolaï, mort en France, avec tous ses certificats de résidence, de la liste fatale. Mais la chose était devenue tellement difficile à cette époque qu'il n'y a pas eu moyen avant le décret qui suspendait toute radiation. Voilà maintenant le Directoire qui en est chargé; c'est à recommencer et je ne m'y épargnerai pas. Le procès de M<sup>me</sup> de Beausset est en bon chemin et n'est pas encore jugé. Mais ce n'est pas de son intérêt de presser le juge-